

Les Infos du





SOMMAIRE

- Produits éclaircissants de la peau : attention danger !
- Les correspondants de nuit pour renforcer la sécurité

- La saison de la Turquie dans le 10° arrondissement
- Pétition : pour exiger l'hébergement des exilés du 10°

Ma mairie

www.mairie10.paris.fr



> LA MAIRIE DU 10e

72, rue du Faubourg Saint-Martin 75475 Paris Cedex 10 www.mairie10.paris.fr



L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h. Jeudi: 8h30 à 19h30. Samedi: 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél.: 01.53.72.11.42

Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél.: 01.53.72.10.00 2º étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1. rue Hittorf - 75010 Paris Tél.: 01.58.80.80.80

Ouverture: du lundi au vendredi,

de 8h30 à 16h.

Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4e étage, escalier B, fond du couloir.

Tél.: 01.53.72.11.75 Fax: 01.53.72.12.28

Mardi, mercredi et vendredi: 10h à 18h.

Jeudi : 14h à 19h. Samedi: 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier: 01.53.72.10.77 Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION **SUR LE LOGEMENT**

Lundi: 9h30 à 13h. Jeudi: 14h à 19h. Vendredi: 13h à 17h. 4^e étage, escalier B.

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour. Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous. Espace Hittorf.

> E.D.I.F.

(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie) Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous. Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10°) Tous les jours de 9h à 9h30. Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Sur rendez-vous pris à l'accueil. Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté escalier B. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous, et de 14h à 16h, avec rendez-vous. Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE

Mercredi de 14h à 17h : Madame Viala, sans rendez-vous. Mardi de 14h30 à 16h: Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux. Lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous. Espace Hittorf.

> PACT DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous. Tél.: 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)

Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Mardi de 9h à 13h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42. Espace Hittorf.

> PÔLE INSERTION 10e

Le lundi de 13h à 17h, sur rendez-vous pris à l'accueil. Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises) Jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous. Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h, sur rendez-vous au 01.46.47.79.61. Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois de 17h à 19h, sans rendez-vous. Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous. Espace Hittorff.

> AVOCAT

Vendredi de 16h30 à 19h15 (sauf vacances scolaires), sur rendez-vous au 01.53.72.11.42, le matin même à partir de 8h30. Espace Hittorf.

LES INFOS DU 10°

Directeur de la publication : Rémi Féraud. Rédaction: Milena Malenic, Xavier Simonin Tél + N1 53 72 10 NN

Ont collaboré à ce numéro : Géraldine Biaux. Crédits photographiques: Michel Tiard, Maxime Chatel, Valérie de Calignon, Sacha Lenormand, Catherine Richard. Réalisation: Agence Bolivie.

Impression: Imprimerie Morault. Journal municipal trimestriel, imprimé

à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution: La Poste.

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

Depuis 2001, la Ville de Paris a considérablement augmenté les dispositifs d'hébergement pour les sans-abri. Cet effort de solidarité s'accompagne, chaque hiver, d'ouvertures de gymnases quand les conditions météorologiques se dégradent.

En cette période de froid, nous sommes tous inquiets pour les personnes sans-abri qui dorment dans les rues de Paris. Dans le 10° , leur situation, notamment celle des exilés afghans, reste plus que jamais très préoccupante.



Il y a quelques jours, une structure d'accueil à destination des mineurs isolés étrangers a ouvert boulevard de Strasbourg. Gérée par France Terre d'Asile, elle propose 25 places d'hébergement de nuit, et 20 places d'accueil de jour à ces mineurs. Je me suis beaucoup engagé pour que ce centre puisse ouvrir dans le 10° , marquant notre solidarité effective.

D'autre part, la Ville de Paris et la DDASS ont, cet hiver, augmenté le nombre de places d'hébergement d'urgence et les exilés adultes du 10° , orientés par le Kiosque, y ont accès (Le Kiosque est une structure d'aide et d'information à destination des exilés, gérée par Emmaüs et France Terre d'Asile, que la Ville de Paris a ouverte il y a un an au 218, rue du Faubourg Saint-Martin).

Mais cela reste largement insuffisant, d'autant que le dispositif sera malheureusement revu à la baisse dès la fin de l'hiver, et la passivité de l'Etat est scandaleuse.

La réponse du Premier Ministre, interpellé à plusieurs reprises par Bertrand Delanoë sur le manque de places d'hébergement, n'en est que plus incompréhensible : la présence de nombreux exilés dans les rues du 10° serait due uniquement à la proximité de la gare du Nord et ne mériterait aucune réponse en matière d'hébergement...

Si François Fillon continue de se voiler la face et d'opposer une fin de non-recevoir au Maire de Paris, peut-être consentira-t-il à répondre aux attentes des nombreux habitants du 10° qui en ont assez de cette situation ?

Je vous invite donc à signer la pétition jointe à ce magazine (en dernière page) et à la retourner en Mairie. Le message est clair : Monsieur le Premier Ministre, créez les places d'hébergement nécessaires pour que les centaines d'exilés présents dans le 10° ne dorment plus à la rue!

Je compte sur votre soutien et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

Je vous invite donc à signer la pétition jointe à ce magazine (en dernière page) et à la retourner en Mairie.
Le message est clair : Monsieur le Premier Ministre, créez les places d'hébergement nécessaires pour que les centaines d'exilés présents dans le 10° ne dorment plus à la rue!

Rémi Féraud

Maire du 10^e arrondissement

LA MAIRIE ACCUEILLE les nouveaux habitants



• Rémi Féraud échange avec des nouveaux habitants du 10° lors de la réception du 8 décembre 2008.

Plusieurs centaines de personnes se sont installées dans le 10° depuis un an. Elles seront reçues en Mairie le 23 janvier prochain. Acteurs de la vie associative, membres des instances de démocratie locale (Conseils de quartiers, conseil de la Jeunesse, des Seniors) et bien sûr le Maire et son équipe municipale seront présents pour les accueillir et les renseigner.

Autour d'un verre de l'amitié, nos nouveaux voisins pourront se familiariser avec la mairie et le 10° arrondissement.

PASSEPORT POUR LE 10° -

Le Passeport de la démocratie locale et de la vie quotidienne dans le 10e vient d'être réédité et complété. Ce vade-mecum recense les données utiles de l'arrondissement : culture, enfance, sports, questions sociales, santé, démocratie locale...

La mairie du 10° entend, grâce à lui, améliorer l'accueil des nouveaux habitants et valoriser la richesse de la vie locale et la vitalité démocratique de l'arrondissement.

Le passeport a été adressé aux habitants installés dans le 10° depuis 2008, il est également disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur mairie 10.paris.fr

Si vous souhaitez connaître plus en détail le fonctionnement de la démocratie locale dans le 10° , découvrir le monde associatif de l'arrondissement dans toute sa richesse ou devenir responsable associatif vous-même, la mairie du 10° propose aussi un «Guide de la

démocratie locale et de la vie associative du 10° » dont l'édition 2010 sera très prochainement disponible à l'accueil de la mairie ainsi qu'à la Maison des associations.





QUEL AVENIR POUR LA **RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE ?**

La rue du Faubourg du Temple fait partie des tracés les plus anciens de Paris, sur la route qui reliait autrefois la capitale au village de Belleville. Elle a gardé jusqu'aujourd'hui son caractère de voie très fréquentée, particulièrement propice à l'activité commerciale.

Dans une première phase de travaux réalisée en 2000, la municipalité précédente avait fait élargir les trottoirs. Une nouvelle opération est programmée aujourd'hui pour entretenir les chaussées dégradées. Les pavés vont être remplacés par une surface plus fonctionnelle et silencieuse en asphalte.

Dans ce contexte, le conseil de quartier Faubourg du Temple - Hôpital Saint-Louis a pris l'initiative de créer un groupe de travail inter-quartiers pour réaliser un diagnostic du faubourg et réfléchir aux améliorations possibles et souhaitables en termes de fonctionnement et de confort d'usage.

En partenariat avec les conseils de quartiers voisins (Château d'eau - Lancry dans le $10^{\rm e}$; Belleville — Saint-Maur et Saint-Ambroise dans le $11^{\rm e}$), ce groupe de travail regroupe tous les habitants et commerçants intéressés par la démarche.

Au programme: marches exploratoires, rencontres avec les techniciens de la voirie, réflexions de groupe et élaboration d'un cahier de propositions à destination des élus.

Vous pouvez rejoindre à tout moment le groupe, être informé de ses travaux ou apporter vos contributions par l'intermédiaire du site web des conseils de quartier (www.conseilsdequartiersparis10.org); en joignant le service de la démocratie locale de la mairie du 10° arrondissement au 01.53.72.10.77 ou en écrivant à :

Mairie du 10° - Conseil de quartier hôpital Saint-Louis - Faubourg du Temple

72 rue du Faubourg Saint-Martin 75475 Paris Cedex 10.



• Rue du Faubourg du Temple.

LE FESTIFORUM **DIX sur DIX** EST SUR ORBITE Prochaine édition: 18-19 septembre 2010



• L'arbre à mots

La première édition s'est déroulée en octobre, dans l'enceinte ouverte comprenant l'ancien couvent des Récollets et le Jardin Villemin.

Ce lieu, promis à la spéculation immobilière dans les années 90, fut le terrain d'un combat associatif acharné et déterminant. C'était un juste retour de l'histoire que de permettre aux habitants de pouvoir découvrir ou redécouvrir ce site d'une beauté incomparable.

Tout au long de ce week-end du 10 et 11 octobre, **Dix sur Dix** a combiné festivités, échanges, débats et performances, donnant à voir à de nombreux habitants la vitalité associative, culturelle et sportive du 10°.

Une centaine d'associations ont présenté leurs activités sous des formes variées, spectacles pour les unes, stand dans l'espace associatif pour les autres...

Ce fut l'occasion pour l'Association des Paralysées de France (APF) de sensibiliser la population à l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant. Les élus du 10°, Eric Algrain, Elise Fajgeles et Alain Lhostis se sont prêtés à cette expérience riche de sens en déambulant pendant près d'une heure dans un fauteuil roulant, empruntant un parcours dans les rues de l'arrondissement particulièrement bien étudié par l'APF.

Les conseils de quartier du 10° ont eu l'occasion de présenter leurs travaux, notamment

le projet de réhabilitation de l'espace public devant la Gare de l'est.

Le Conseil des seniors, qui vient de fêter son premier anniversaire, a été un partenaire essentiel à la dynamique de cet évènement. Dans la contre-allée de l'ancien couvent, l'association Jardin et Plu's a installé un jardin éphémère dont beaucoup souhaitent qu'il se pérennise. Tout laisse à penser que ce sera le cas

Cette manifestation, à la fois festive, associative, culturelle et sportive, avait pour vocation de réunir les habitants du 10° et au-delà. Tous les indicateurs indiquent que l'objectif a été atteint. **Dix sur Dix** aura désormais lieu le 3° week-end de chaque mois de septembre et accueillera également le Forum des Sports. Les dossiers de participation seront disponibles à partir de la mi-janvier 2010.

Pour tout renseignement : philippe.broucque@paris.fr

Vie des associations du 10e



La MdA (maison des associations du 10°) accueille à ce jour plus de 250 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gracieusement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...). Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y avoir une boite à lettres permanente. Une d'entre elles, l'association Bal de mots, est particulièrement active.

Nous sommes allés à sa rencontre.

Pouvez-vous nous présentez la compagnie Bal de mots ?

C'est une compagnie de théâtre professionnelle qui existe depuis 2003.

Les premiers spectacles ont été créés pour le jeune public : La Jeune Fille, le Diable et le moulin d'Olivier Py, mais aussi des lectures-spectacles sur les contes de Grimm, contées et chantées dans les bibliothèques, des librairies, des centres pour la petite enfance etc, à Paris et en province.

Des ateliers théâtre pour les enfants et adolescents ont vu le jour dans des centres d'animations de la ville de Paris via le dispositif des ateliers bleus, financés par la Direction des Affaires scolaires.

La compagnie a créé en 2008 un nouveau spectacle, tout public cette fois-ci, L'*Absente*, qui explore les relations mères-filles et raconte la sortie de l'enfance, la fusion impossible et la nécessité du détachement.

Nous aimerions également proposer des ateliers de pratique à l'intention des comé-

diens amateurs et nous avons pour projet de fédérer les compagnies professionnelles locales de spectacles vivants dans un esprit de rencontre et de connaissance d'un territoire mais aussi pour dégager des problématiques communes.

Fédérer les associations du 10° autour de problématiques communes, qu'est-ce que cela signifie ?

A l'origine le choix du siège social de la compagnie correspond tout simplement au lieu d'habitation d'une partie des adhérents. Aujourd'hui la compagnie souhaite développer ses projets artistiques et des actions culturelles en s'appuyant sur un territoire et ses habitants.

Pour cela, nous nous sommes interrogés sur la place et le rayonnement des compagnies locales et sur les moyens existant dans le 10° pour faire du théâtre en termes de locaux de répétitions, de salles de spectacle, d'évènements. Il nous a semblé judicieux de réunir

les compagnies de spectacles vivants du 10° pour savoir comment elles sont implantées et si leurs actions s'inscrivent dans le 10° , et si non, pourquoi. Peut-être dégageronsnous des besoins communs, sur lesquels il serait intéressant de réfléchir avec les élus de l'arrondissement.

Mais au delà du besoin, cette démarche est aussi une envie de susciter des rencontres entre les différents acteurs culturels, pour créer une dynamique, un réseau, en lien avec un territoire précis et connu. A Paris, il y a beaucoup d'artistes et de créations mais les lieux de diffusions posent problèmes pour les jeunes compagnies.

Je pense qu'il faut donner plus de visibilité aux compagnies locales, qu'elles puissent se faire connaître des élus d'une part, afin de pouvoir entrer dans un processus de financements ou de pouvoir répondre aux orientations de la politique culturelle locale. Il s'agit aussi de pouvoir entrer en contact avec les associations locales qui ont peut-être besoin des compagnies de spectacles vivants. Il faut pouvoir activer les partenariats.

Enfin cette démarche est surtout un choix qui s'inscrit dans une démarche artistique globale, dans un désir de proximité avec les habitants de l'arrondissement.

Quelle démarche artistique?

Travaillant avec une compagnie de théâtre en milieu rural depuis quelques années, je vois que les créations et actions sont pensées en partenariat avec les communes et les associations locales, pour pallier à la difficulté de mobiliser un public qui pendant longtemps n'a pas eu la possibilité ou l'habitude d'aller au théâtre.

Dans ce cas la mobilisation se fait soit parce que le spectacle programmé a une envergure nationale, publicitaire, avec une tête d'affiche par exemple, ou grâce aux rencontres faites sur le terrain avec les habitants, au travers d'actions culturelles.

Aujourd'hui j'ai l'impression que la problématique est la même dans les villes. Il y a des publics très variés à Paris, et il y a aussi des publics qui ne font pas la démarche d'aller au théâtre, alors même que l'offre est foisonnante. Il faut prendre conscience de la particularité de l'art théâtral aujourd'hui. Souvent je rencontre des gens qui veulent faire du théâtre, mais qui n'y vont pas...

Parce que trop difficile, trop littéraire ou trop abstrait, demandant trop de concentration

par rapport à son concurrent, le film. C'est vrai et faux. Il faut certes se demander pourquoi cet art n'est plus si populaire et entendre les critiques, mais aussi savoir que tout art demande une initiation.

Le département des vases étrusques dans les musées, c'est celui où on passe vite, on croit qu'il n'y a rien à voir, on file vers les sarcophages égyptiens... Là aussi, on a besoin d'une initiation. Pour la musique classique et l'art contemporain c'est pareil. Travailler avec les habitants d'un quartier, c'est offrir la possibilité de cette initiation.

Que vous a apporté la Maison des Associations (MDA) ?

La MDA nous communique des informations constructives qui émanent des institutions locales ou d'associations inscrites, comme des formations ou des appels à projets ou des actions innovantes en faveur du milieu associatif (speed dating du bénévolat par exemple).

Elle accompagne les projets, crée du lien pour les développer, met les associations en contact. Nous avons aussi là des moyens pour travailler. Par exemple les intervenants théâtre s'y réunissent pour préparer les activités pédagogiques, notre administratrice a accès aux dossiers de la compagnie et peut y travailler quelques heures par mois.



L'Absente, texte et interprétation Delphine Garczynska, mise en scène Jérémie Fabre, musique Garz



Le site : www.baldemots.com

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU 15 DÉCEMBRE 1941

La politique des otages mise en place par les nazis pour lutter contre la Résistance culmine le 15 décembre 1941 : ce jour-là, des dizaines d'otages juifs et/ou communistes sont fusillés, au Mont Valérien, à Caen et ailleurs en France.

Cette année, les cérémonies d'hommage aux fusillés du 15 décembre ont eu lieu dans le 10° arrondissement, à l'occasion du 110° anniversaire de la naissance de Lucien Sampaix.

Lucien Sampaix, communiste, ouvrier puis journaliste et secrétaire général de l'Humanité, avait été candidat aux élections législatives de 1936 dans l'arrondissement, se désistant au 2° tour afin de faire gagner le candidat radical-socialiste et participer ainsi à la victoire du Front Populaire. Aujourd'hui, une rue du 10° arrondissement porte son nom.

Un hommage lui a été rendu le 12 décembre 2009, ainsi qu'à tous les autres fusillés du 15 décembre 1941, lors de deux cérémo-

nies, place Jacques Bonsergent puis devant le monument aux morts de la mairie, en présence de Pierre Sampaix, fils de Lucien, de Rémi Féraud et de ses adjoints, de Tony Dreyfus, député, et de Patrick Le Hyaric, directeur du journal l'Humanité.

Quatre autres fusillés étaient originaires du 10°, tous juifs et sympathisants communistes: Albert Borenheim, Israël Ichak Eszenbaum, Israël Goldstein et Nachim Sperling.



• Pierre Sampaix rend hommage à son père lors de la cérémonie du 12 décembre 2009.

DEUX NOUVELLES CRÈCHESPOUR LE 10° ARRONDISSEMENT

> La **crèche passage Delessert** située près du canal Saint-Martin est ouverte depuis septembre 2009 et accueillera 62 enfants.



• Crèche Passage Delessert

> La halte-crèche Saint-Lazare située sur le carré historique derrière le jardin Alban Satragne a ouvert ses portes en octobre 2009, elle comporte 30 berceaux en multi accueil.



• Halte-crèche Saint-Lazare

NOUVEAUX PROJETSEN PERSPECTIVES

- > Ouverture d'une crèche collective 45 rue du Faubourg du Temple d'une capacité d'accueil de 66 berceaux.
- > L'extension de la crèche franco-chinoise (5, rue Yves Toudic).
- > La création d'une crèche avec la Maison Kangourou de 20 places au 145 quai de Valmu.
- > La création d'une crèche de 20 places au 27 rue du Château d'Eau.

UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE ACCUEILLIR TOUJOURS MIEUX LES ENFANTS

Depuis 2001, le nombre de places en crèches dans le 10° a fortement augmenté. Aujourd'hui, les crèches municipales accueillent 760 enfants et les crèches associatives (soutenues par des subventions de la Ville), 258 enfants.

Mais ce chiffre reste encore insuffisant. Dans son programme, l'équipe municipale s'est donc engagée à ouvrir 300 places supplémentaires d'ici 2014. Marie-Thérèse Eychart, adjointe au Maire du 10° chargée de la Petite enfance, travaille à sa mise en œuvre.

A l'heure où deux nouvelles crèches viennent d'ouvrir dans le 10° (Saint-Lazare et Passage Delessert), tour d'horizon sur l'accueil de la petite enfance dans l'arrondissement.

INSCRIPTION CRÈCHE

L'inscription administrative s'effectue à la Mairie du 10° arrondissement, au bureau des affaires générales, à partir du 6ème mois de grossesse

Retrouvez sur le site de la mairie, ou dans la brochure petite enfance disponible à l'accueil de la mairie toutes les infos pratiques (horaires, documents à fournir....)

Transparence dans les attributions de places en crèche

Une commission d'attribution se réunit chaque fois que nécessaire, c'est-à-dire lorsque des places dans les crèches municipales sont disponibles.

Lors du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2009, une délibération a été votée afin de rendre officiels les critères d'attribution.

Mise en place d'un Conseil des parents

La mise en place de Conseil des parents est un engagement de la mandature qui vise une meilleure collaboration dans l'intérêt des familles, entre les directrices de crèches et les parents. Ce Conseil se constituera dans les prochains mois, si vous souhaitez y participer, vous pouvez contacter la Mairie au **01 53 72 10 00**.

LES AUTRES MODES DE GARDE

Halte-garderies

Elles accueillent les enfants quelques heures par semaine, régulièrement ou ponctuellement. Elles permettent de sociabiliser l'enfant, de le préparer à la séparation parentale en douceur et proposent différentes activités d'éveil.

Les cinq halte-garderies municipales du $10^{\rm e}$ sont réparties dans tout l'arrondissement. Il existe par ailleurs plusieurs halte-garderies associatives donc la halte-garderie « le Chalet » qui accueille des enfants à partir de 10 mois porteurs d'un handicap.

Les assistantes maternelles

L'assistante maternelle est une personne qui accueille des enfants à son domicile.

Le nombre d'enfants accueillis par une assistante maternelle est fonction du contenu de son agrément (pas plus de 3 enfants).

Cet agrément est délivré par le service départemental de la PMI quand la personne répond à des critères stricts sur la qualité et la sécurité du logement, sa capacité éducative, sa disponibilité et sa maîtrise du français notamment.

Les assistantes maternelles ont reçu une formation de 60 heures et sont soutenues dans leur travail par le RAM (Relais assistante maternelles).

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Les assistantes maternelles y reçoivent tous les conseils professionnels nécessaires d'ordre pratiques, administratifs, relationnels.

C'est en outre un lieu où elles peuvent échanger, discuter de leurs expériences.

Les enfants y bénéficient d'un espace de loisirs avec des ateliers divers qui leur permettent un développement personnel et une bonne socialisation

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Les centres de PMI offrent un suivi médical préventif gratuit pour les enfants de la naissance à 6 ans

Dans le centre choisi par les parents, les enfants sont pesés, suivis, et les parents peuvent recevoir toutes les réponses aux questions qu'ils se posent (allaitement, problèmes gynécologiques de la mère...).

La puéricultrice peut également venir à domicile.

Les PMI du 10°:

- 3, square Alban Satragne Tél : 01 53 34 24 90
- 48, rue du Faubourg Saint-Denis Tél : 01 47 70 10 34
- 55, rue de l'Aqueduc Tél : 01 55 26 94 60

• Halte-garderie rue Hittorf.



• Crèche associative rue Dieu.

DES LIEUX DE PAROLE ET D'ÉCOUTE POUR LES FAMILLES

Des associations spécialisées, subventionnées par la Ville, accompagnent les familles. Par exemple :

• Graine de familles :

Cette association offre de rencontre, de découverte, de jeux, pour les enfants de 0 à 6 ans, et leurs parents, futurs parents, grands-parents, nounous.

Graine de Familles 8 rue Perdonnet 75010 Paris Tél.: 01 42 09 82 30 grainedefamilles@horizons.asso.fr

• Olga Spitzer :

Pour les familles qui rencontrent des difficultés, l'association SOS famille en péril (association Olga Spitzer) est toujours à leur écoute.

SOS Famille en Péril 9 Cour des Petites-Ecuries 75010 Paris Tél.: 0142466677 sosfamilleenperil@olgaspitzer.asso.fr

Réunions d'information PMI et d'échanges pour les futurs parents

Des réunions sont organisées en Mairie tous les premiers mardis de chaque mois, par une sage-femme, une puéricultrice et une assistante sociale.

Pour toutes informations concernant les réunions, les permanences ou les questions liées à la petite enfance, vous pouvez contacter la sage-femme de PMI au : 01 49 95 82 01.



• Crèche du Passage Delessert



 Crèche parentale Les Petits Lardons, rue du Faubourg Saint-Martin.

EGLISE SAINT-VINCENT DE PAUL : L'ŒUVRE DE PIERRE JULES JOLLIVET RETROUVE SA PLACE

Un tableau constitué de quatre plaques en lave émaillée représentant la Trinité a retrouvé sa place sur la façade de l'église.

Réalisé par l'artiste Pierre-Jules Jollivet en 1841, l'église ayant été construite par l'architecte Jacques Hittorff en 1840, il s'agit d'une œuvre d'origine, qui ne formait qu'une partie de la décoration de la façade. D'autres tableaux, posés entre 1840 et 1860, ornaient les deux côtés de la façade avec à gauche des scènes du Nouveau testament et à droite de l'Ancien testament.

Les bandes décoratives qui les reliaient ont été perdues lors de la dépose des plaques à la fin du Second Empire, jugées trop osées à l'époque.

La restauration des plaques a été effectuée il y a plus de 10 ans à l'occasion d'une exposition au musée de la Vie romantique.

L'inauguration a eu lieu le 18 octobre, en présence du maire Rémi Féraud, du curé de la paroisse, le Père Bruno Horaist, et de nombreux paroissiens.



DU NOUVEAU AU PARI'S DES FAUBOURGS



• Le centre social Pari's des Faubourgs.

Nouvelle présidente, Christine Muschalek, nouveau directeur, Christophe Prigent, élaboration d'un nouveau projet social et signature d'un nouvel agrément avec la Caisse d'allocations familiales [CAF] et, aujourd'hui, emménagement dans de magnifiques nouveaux locaux: en quelques mois, le centre social Le Pari's des Faubourgs a opéré une mue profonde qui le voit prêt à répondre dans d'excellentes conditions aux attentes des habitants du quartier.

Si le centre social reste dans l'enceinte du site Saint-Lazare, le contraste avec les anciens locaux est saisissant : conçu par l'architecte Patrick Rubin (qui a également réalisé la crèche voisine), cet équipement sera un superbe outil pour l'équipe du centre social, bénévoles et salariés, leur permettant de mener à bien leur projet.

Une 2° entrée a également été aménagée par la mairie du 10° et les services de la Ville de Paris, par le square Alban Satragne. Dorénavant, les habitants du quartier des Portes n'auront plus à faire le détour par la Cour de la Ferme Saint-Lazare pour se rendre au centre social.

ILLUMINATIONS DE NOËL

A l'initiative des associations de commerçants, les illuminations de Noël se perpétuent, et embellissent tous les ans le 10° arrondissement.

Les arcades du marché Saint-Quentin se sont ornées de guirlandes lumineuses, mettant ainsi en valeur la structure architecturale du marché et illuminent tout le carrefour.

Car l'association des commerçants du marché, récemment reconstituée, met en place de nouvelles initiatives, les commerçants mutualisant leurs efforts et leurs investissements, aidés par la Ville de Paris et la Mairie du 10°.

Le haut de la rue du Faubourg Saint-Martin a également renouvelé l'expérience réussie de l'an passé. Grâce au soutien du Conseil de quartier, de la Ville de Paris, de la mairie du 10° et des commerçants eux-mêmes, les deux rangées d'arbres de la rue ont été décorées de guirlandes lumineuses, ainsi que la station de métro Louis Blanc.



• La rue du Faubourg Saint-Martin à l'heure de Noël.

LES CORRESPONDANTS DE NUIT

POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Dans les quartiers de la Grange-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis, la Ville de Paris et la mairie du $10^{\rm e}$ arrondissement travaillaient depuis de nombreux mois à l'installation de correspondants de nuit. Ce dispositif est désormais opérationnel depuis le mois de novembre.

De 16h à minuit, les correspondants de nuit ont pour mission d'assurer une présence nocturne, une veille technique et sociale sur le quartier. Leur travail est avant tout un travail d'écoute et de dialogue : ce ne sont ni des policiers, ni des vigiles, ni des pompiers, ni des éducateurs.





 Périmètre d'intervention des correspondants de nuit.

En revanche, ils sont là pour assurer une présence, un accompagnement, le signalement d'un problème technique, d'une difficulté de voisinage, etc. Ils se font le relais des habitants auprès des diverses administrations ou organismes privés.

Au contact des habitants, des commerçants et des acteurs locaux, ces agents, identifiables par leur brassard vert-fluo, sont présents sur le terrain 7 jours sur 7. Ils sont joignables par téléphone (01 42 40 08 48) pendant les heures de fonctionnement du service.

Merci de leur réserver un bon accueil!

LA MAIRIE DU 10° SE MOBILISE **POUR L'EMPLOI** —

Organisé avec l'aide des Maisons de l'Emploi du 19° et du 20° arrondissement, le premier forum pour l'emploi de la mairie du 10°, exclusivement dédié aux services à la personne, a eu lieu le mercredi 30 septembre dernier. Ce sont 500 demandeurs d'emploi qui sont venus rencontrer employeurs et organismes de formation. Ceux qui le souhaitaient ont pu déposer leur CV et un suivi leur sera proposé.

Les différents partenaires, Pôle Emploi, Agence Nationale des Services à la Personne, FEPEM [Fédération des Particuliers-Employeurs], Maisons de l'Emploi, Mairie du 10° ont mis leurs compétences en commun pour offrir le meilleur accueil aux demandeurs d'emploi, réalisant notamment un catalogue recensant 400 offres d'emploi et 400 places de formation.



La 2e édition aura lieu le mercredi 15 septembre 2010 et sera consacrée aux métiers de la petite enfance (garde d'enfants) et de l'aide à domicile (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

PRODUITS ÉCLAIRCISSANTS : ATTENTION DANGER !

Les dangers de l'éclaircissement de la peau (ou dépigmentation volontaire) sont mal connus. Ces produits sont vendus illégalement dans les boutiques ou sur internet, et l'on estime à environ 20 % les Parisiennes d'origine africaine utilisant ces produits. Mais les hommes les utilisent également.

Si les effets à court terme de ces produits paraissent parfois efficaces, à long terme, l'application de ces produits est responsable de lésions sévères et de pathologies graves (diabète, hypertension, cancer cutané...). Les médecins en font l'expérience, lors de consultations spécialisées.

Face aux dangers causés par ces produits, dont l'usage est de plus en plus répandu au sein de la communauté afro-antillaise, la Ville de Paris s'est mobilisée.

En collaboration avec URACA (association d'information et de prévention sanitaire et sociale en direction des populations africaines), une campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation de produits éclaircissants a été organisée dans les quartiers principalement touchés (18°, 10° et 19°): diffusion d'affiches percutantes, d'une bande dessinée « Beauté d'Ebène » à destination du public jeune et d'un fascicule pédagogique « l'éclaircissement de la peau c'est quoi? », réalisé avec un dermatologue de renon, le Docteur Antoine Petit, de l'hôpital Saint-Louis.

Vous pouvez télécharger ce fascicule pédagogique depuis le site de la mairie du 10°.

Groupe Socialiste

« Le budget 2010 de Paris : responsabilité et solidarité »

Le budget de la Ville de Paris pour 2010, présenté par Bertrand Delanoë et adopté lors du Conseil de Paris du mois de décembre, est placé sous le signe de la responsabilité.

Responsabilité envers les plus démunis d'abord, en ces temps de grave crise économique et sociale : le budget de la solidarité, qui représente un tiers des dépenses, va encore augmenter de 4,5 %, dépassant les 2 milliards d'euros. La subvention au centre d'action sociale est revue à la hausse, de même que les crédits dédiés à l'hébergement d'urgence, aux personnes en situation de handicap, aux seniors. Le financement du logement social reste également une priorité.

Responsabilité, ensuite, envers les générations futures.

La Ville se donne les moyens d'atteindre les objectifs du Plan Climat: réduire de 25% d'ici 2020 la consommation d'énergies non renouvelables et également, dans la même proportion, les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, responsabilité envers tous les contribuables parisiens.

La Ville de Paris, qui a le devoir de présenter un budget équilibré, n'est pas épargnée par la crise : les recettes, notamment de fiscalité immobilière, ont fortement diminué. De plus, la dette de l'Etat envers les Parisiens continue de s'alourdir, pour atteindre aujourd'hui 385 millions d'euros. Un exemple qui, dans le 10e, nous concerne plus qu'ailleurs : l'aide sociale à l'enfance, notamment la protection des mineurs étrangers isolés, est dorénavant une responsabilité des départements mais l'Etat n'a toujours pas créé le fonds, pourtant imposé par la loi, visant à aider les collectivité locales à faire face à ces dépenses nouvelles. Cette réalité est la marque d'une décentralisation qui se fait sur le dos des collectivités locales, victimes de la mauvaise gestion de l'Etat.

Des économies ont donc dû être trouvées. La part réservée aux fêtes et réceptions, par exemple, baisse encore de 13%. Les dépenses de communication diminuent elles aussi. En outre, comme il avait été annoncé aux Parisiens avant les élections municipales de mars 2008, une hausse des impôts locaux était nécessaire, sur les deux premières années de ce mandat, après une stabilité totale pendant huit ans. Cette hausse sera, pour 2010, nettement moins lourde qu'en 2009 : 8%. Elle sera, aussi, la dernière de la mandature.

Les élus socialistes du 10°: Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Rémi Féraud, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« Maintenir des liens solidaires : Que vive la Politique de la ville ! »

La Politique de la Ville est un ensemble d'actions fondé sur un travail en réseau partenarial, visant à retisser du lien social en réintégrant pleinement dans la ville, les quartiers qui cumulent souvent les handicaps sociaux, économiques, culturels.

Elle réunit intervenants associatifs, services de la Ville, de l'Etat ou de la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans le 10e arrondissement, deux quartiers : Portes Saint-Martin/Saint-Denis et Grange aux Belles/Buisson Saint-Louis Sainte-Marthe sont visés.

Ils représentent 11% de la surface de l'arrondissement, regroupent 34 573 habitants, soit plus de 30% de la population du 10°. Parmi eux, près de 2 000 perçoivent le RMI, 3 000 sont chômeurs et plusieurs centaines d'enfants se trouvent en retard scolaire.

Les partenaires mettent en œuvre une politique globale et transversale pour des programmes d'action prioritaires portant sur l'emploi, l'insertion et le développement économique, le développement du lien social, l'accès au droit et à la citoyenneté, l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, l'éducation, la jeunesse et les sports, la prévention de la délinquance et la culture.

De plus, portés par la municipalité d'arrondissement, deux équipements majeurs y voient le jour : la Régie de quartier, 13, rue Louis Blanc et un nouveau lieu innovant dédié à l'accueil des jeunes, géré par l'Association de Jeunes Amis du Marais, 18, rue Boy Zelinski.

La politique de la ville est mise en cause par l'Etat. Nous attirons l'attention de l'ensemble de la population du 10° pour que cette politique qui vise à compenser les handicaps résultant des inégalités sociales constatées dans ces quartiers, demeure une priorité de l'Etat comme elle l'est pour la municipalité parisienne.

Les dizaines d'associations de l'arrondissement présentes sur le terrain au travers de la mobilisation de professionnels et de bénévoles, peuvent compter sur la détermination des élus communistes pour exiger le respect de la parole donnée par l'Etat.

Alain Lhostis, Conseiller de Paris, Conseiller d'arrondissement chargé de la Politique de la Ville. Marie Thérèse Eychart, Adjointe au maire du 10ème, Conseillère d'arrondissement chargée de la Petite enfance, des Droits de l'Homme et de la Lutte contre les discriminations.

Groupe des Verts

« Le climat n'est pas une comédie! »

A l'heure où ces lignes sont écrites, le Sommet de Copenhague est à sa 2ème semaine de négociations pour l'avenir de la planète. A l'heure où vous les lisez, et quelles qu'en soient les conclusions, nous pouvons partager une même conviction : ce sommet présente au moins une différence avec les précédents : la conscience mieux partagée de la nature des enjeux.

Hormis quelques fanfarons très isolés, plus personne ne nie la réalité du dérèglement climatique. On peut espérer alors que les opinions publiques seront plus attentives à la manière dont leurs élu-es mettront en œuvre ou pas, des politiques publiques et des solutions pour changer. On peut espérer donc, que le gouvernement de Nicolas Sarkozy agisse enfin, pour éviter l'hémorragie annuelle de 51 milliards €, due à l'importation de pétrole et de gaz.

On peut espérer que le gouvernement comprenne que nous ne sommes pas condamnés à dépenser notre argent de cette manière. Et à Paris, peut-on encore espérer que la Ville ne dilapide pas son temps d'avance acquis lors du 1er mandat, pour la transformation écologique de notre cité ?

On peut en douter au vu de la réaction de la majorité municipale qui a refusé toutes les propositions du Groupe Les Verts au moment du vote du Budget de la Ville. Notre groupe, qui s'est appuyé sur une étude de chercheurs du CNRS, a déposé plusieurs amendements afin de mieux adapter les priorités budgétaires au contexte économique et à l'urgence écologique par le soutien aux investissements écologiquement responsables, et économiquement créateurs de nouveaux emplois (plus de 50 000).

Il n'est plus possible de proclamer dans les médias que la priorité est le climat et voter une fois encore, contre les propositions des écologistes. On ne peut plus parler avec humanité, avec talent du changement climatique et ne rien faire ou presque...

Mais ce n'est que partie remise car la question du climat ne peut être évacuée de la sorte. Non, le climat n'est pas une comédie. Nous en appelons donc à nos concitoyens pour exprimer à leurs classes politiques lors du prochain rendezvous démocratique de mars prochain, leur position et leurs attentes sur ces questions et pour enfin changer!

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée des personnes en situation de handicap, Déléguée au Maire du 10° à la prévention, la sécurité et aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« Réalité et propagande »

La mairie de Paris s'est livrée récemment à deux reprises à un exercice de propagande assez déplacé, vu les circonstances.

D'abord, pour ce qui concerne notre arrondissement, sur la question des « exilés » afghans. Le 18 août dernier, la mairie a sollicité de la préfecture de police l'expulsion de ceux qui dormaient dans le square Villemin. Puis elle a continué de se tourner vers le gouvernement en réclamant qu'il lui donne davantage de moyens pour les héberger.

Les équipes de MM. Delanoë et Féraud oublient un peu vite qu'à coup de banderoles apposées sur la mairie du $10^{\rm e}$, de vœux votés en conseil de Paris et d'arrondissement, de parrainages républicains et de subventions, elles ont accrédité l'idée qu'une forme de bienveillance publique accompagne les clandestins quand ils s'installent ici.

Aller, ensuite, solliciter les forces de l'ordre pour les déloger puis pleurnicher pour que l'Etat les héberge est une tartufferie déplacée, vu la gravité du sujet.

La mairie serait mieux inspirée de renoncer à ses gaspillages à Jean Bouin (qui prennent un tour judiciaire préoccupant) ou aux Halles : une faible fraction de l'argent qu'elle veut y dépenser suffirait à financer le centre d'hébergement temporaire qu'elle réclame.

Ensuite, la question des hausses d'impôt. Dans un numéro du mensuel envoyé aux Parisiens, l'Hôtel-de-ville tente d'escamoter l'évidence : Paris est la ville de France où les impôts locaux augmenteront le plus en 2009!

Pourquoi cette hausse?

Parce que les 5 milliards d'euros d'impôt sur les transactions immobilières perçus ces huit dernières années ont été dilapidés en travaux inutiles sur la voirie et en recrutement de fonctionnaires (plus de 7.000 emplois à temps plein).

En 2001, M. Delanoë a trouvé une mairie peu endettée et où les taux d'imposition étaient parmi les plus faibles de France. Bientôt, la dette aura triplé et les taux rejoindront ceux des autres grandes villes.

Sachant que les Parisiens subissent déjà les prix du foncier et les droits de mutation les plus élevés de France, il s'agit d'une sorte de triple peine. Triste bilan ...

Serge FEDERBUSCH Conseiller (Gauche Moderne) du 10° arrondissement

PROGRAMME

Le 1° décembre, jour de lancement de la saison dans le 10° arrondissement, une rencontre littéraire organisée par l'association Elele et animée par Timour Muhidine a réuni en mairie les écrivains Latife Tekin et Nedim Gürsel. Un hommage a ensuite été rendu au grand écrivain Yachar Kemal, avec l'exposition « La Çukurova de Yachar Kemal », du photographe Lütfi Özgünaydin, en partenariat avec Elele, qui accueillait dans ses locaux l'exposition « 30 ans de portraits de Yachar Kemal » du photographe Günes Karabuda.

- > « Entre lune et soleil, de Sisyphe à Hemera » exposition de sculptures de Cem Sagbil, organisée par Elele. Du 15 décembre 2009 au 6 février 2010 Hall de la Mairie
- > « Peuples de langues turques » exposition de photographies de Ergun Çagatay Du 7 janvier au 6 février 2010 Rotonde de la Mairie — 4° étage
- > « La Joconde et Si-Ya-Ou » pièce de théâtre présentée dans le cadre des Mercredix de l'art par la compagnie Théâtre à venir, en partenariat avec l'ACORT. Le 27 janvier 2010 à 20 heures Salle des fêtes de la Mairie
- > Projection / débat organisés par l'ACORT et Ensemble, nous sommes le 10° Le 11 février 2010 à 20 heures Salle des fêtes de la Mairie
- > Fête de quartier organisée par l'ACORT Le 27 mars 2010 Rue du Faubourg Saint-Denis et rue de Metz



Saison de la **TURQUIE**

A l'occasion de la Saison de la Turquie en France, du 1er décembre 2009 au 27 mars 2010, le 10e arrondissement accueille une série de manifestations artistiques, avec le concours des associations Elele-Migrations et Cultures de Turquie et l'ACORT. Au-delà du cadre fortuit d'une saison culturelle, c'est l'essentiel dialogue entre les peuples qui a été recherché.

Questions à Stanislas Pierret, Commissaire Général de la Saison de la Turquie en France.

A travers cette saison, quel éclairage avez-vous souhaité donner sur la culture turque ?

Il s'agissait bien sûr de montrer la richesse du patrimoine de la Turquie d'hier et d'aujourd'hui.

J'ai cependant tenu à mettre en avant le dynamisme et la créativité de la Turquie contemporaine ; de montrer que la culture turque est très présente dans le monde.

Justement, quelle place occupe la création artistique contemporaine turque dans le monde ?

Assurément, une place importante. Je pense notamment à la « nouvelle vague » du cinéma turc, avec un réalisateur comme Nuri Bilge Ceylan, qui a reçu cette année la médaille de la ville de Paris, a été primé puis membre du jury au festival de Cannes.

Pour la littérature, à côté de Yachar Kemal, une écrivaine comme Elif Shafak, dont l'œuvre est souvent primée, sait revisiter le passé turc avec un œil neuf.

Ou bien sûr Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature en 2006. Comme Fazil Say pour la musique, ou Mustafa Kaplan pour la danse, le trait commun entre tous ces artistes est l'ouverture sur le monde.

Un mot sur la saison de la Turquie dans le 10° arrondissement ?

Je suis très heureux que le 10° arrondissement puisse accueillir pendant plusieurs mois des artistes turcs et leurs œuvres. Il s'agit d'ailleurs d'une présentation très artistique de la culture turque. Je remercie Rémi Féraud d'avoir montré son intérêt pour la saison, et de s'y être très vite investi.

Vous étiez présent en mairie du 10°, à côté de Yachar Kemal, pour le lancement de la saison dans le 10°, viendrez-vous le 27 mars à la fête de clôture dans « la Petite Turquie » ?

Je serai très fier d'être présent et de pouvoir participer à cette manifestation populaire, en tant que commissaire général de la saison de la Turquie en France et en tant qu'habitant du 10° arrondissement.

 Jusqu'au 6 février 2010, deux sculptures de Cem Sagbil sont présentées devant le square Alban Satragne.



Café Moinon rue du Buisson St-Louis.

Une rue du 10^e LA RUE JEAN-MOINON

Dans le quartier de l'hôpital Saint-Louis, une rue porte le nom de Jean Moinon, un résistant déporté en Allemagne dans le camp de travail de Neuengamme où il mourra de dysenterie le 9 décembre 1944 à 53 ans. Il est « boîte aux lettres » pour le Special Operations Executive, réseau créé par les Britanniques pour mener à bien des opérations de guérilla en territoire occupé. Jean Moinon et sa femme Marie habitent au 19 rue du Buisson-Saint-Louis où ils tiennent un petit restaurant, propriété du comte de Madre. Ils y accueillent des résistants et réceptionnent des armes. C'est là que la Gestapo viendra les arrêter le 22 janvier 1944. Déportée à Ravensbrück, Marie, à 45 ans, sera conduite vers la chambre à gaz le 5 mars 1945, alors que les troupes soviétiques approchent pour libérer le camp.

Dès le 8 juin 1946 un arrêté donnera à cette voie, alors rue de Loos, le nom de Jean Moinon. Marie, elle, sera oubliée.

Au début du Second Empire, aucune trace de la rue Jean-Moinon, sur son emplacement actuel seulement des jardins maraîchers.

Les grands travaux d'Haussmann vont relancer l'exode des zones rurales vers Paris, et du centre vers la périphérie : il faut des logements. Adolphe de Madre de Loos le comprend vite. Notaire à Paris, il est né à Cambrai en 1813 d'une famille marquée par le droit et la bienfaisance, où la vertu est héréditaire. Il déplore les conditions de vie dans les taudis et va s'attacher aux « bons ouvriers », ceux qui « veulent vivre tranquillement, honorablement, et payer leur loyer ».

Il ouvre le passage Saint-Louis du Temple, future rue Jean-Moinon, sur trois propriétés qu'il achète en 1856. Il louera ses terrains à de petits entrepreneurs, pour dix-huit ans, avec obligation pour eux d'y élever des constructions qui resteront en fin de bail sa propriété. Ces constructeurs - maçons, mécaniciens et aussi cocher, menuisier, marchand de peaux de lapin, sellier, marchand de vin - offrent toutes les garanties pour répondre au véritable cahier des charges que constituent les conditions du bail.

Le bâti n'a rien d'haussmannien. Les immeubles sont en moellons et pans de bois recouverts de plâtre, les toits en zinc autour de cours intérieures colonisées par ces entrepreneurs qui travaillent sur place et se réservent les logements les plus confortables. Les boutiques sont à la fois sur rue et cour. Le comte de Madre construira lui aussi deux ensembles de maisons dans le haut du passage.

La corvée d'eau rapproche les locataires, mais ils ne souhaitent pas forcément partager les lieux d'aisance situés au rez-de-chaussée et sur le palier des étages. Les logements, composés généralement de deux pièces, sont destinés à une population ouvrière qui peut payer. Ils offrent si peu d'intimité que les locataires vont chercher chez les nombreux marchands de vin du passage une illusion de chaleur. Peut-être, Nicolas Deibener, le menuisier du 14 passage Saint-Louis, qui ne parle que la langue allemande, y retrouve-t-il des « pays »?

Les femmes, souvent couturières, rêvent de trouver un emploi chez Lefebvre au n° 19. Il fabrique des fleurs artificielles et fait travailler une dizaine d'ouvrières pour une maison de Londres. Veuves, elles sont crémières, blanchisseuses ou épouilleuses de literie chez madame Kalvoda au n° 5.

Madre recevra la légion d'honneur pour son action dans cette cité bordée par les rues de la Chopinette et Saint-Maur, le passage Saint-Louis et la rue du Buisson-Saint-Louis (côté impair). Cependant la délégation ouvrière à l'exposition internationale de 1867 n'est pas tendre pour la « colonie de la rue Saint-Maur » : « Tout y est mesquin, l'air y manque... L'on sent toujours là comme partout, la prétention de la charité qui impose ses règlements. »

Néanmoins les maisons de la cité du comte auront un franc succès pendant de longues années.

Claude Calvarin et Odile Mercier



Jean Moinor



• Marie Moinon



Lors du Conseil d'arrondissement du 12 octobre dernier, l'association Histoire et Vies du 10e

« Jean et Marie Moinon ont été unis dans la vie, légitime qu'ils soient aussi réunis sur la plaque de cette rue du 10° qu'il faudrait alors rebaptiser Jean et Marie Moinon ».



PÉTITION ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT

Monsieur le Premier Ministre,

Nous constatons depuis plusieurs années la présence de centaines d'exilés aux abords de la gare de l'Est, du jardin Villemin et du canal Saint-Martin, dans le 10^e arrondissement.

Ces personnes, en majorité des exilés d'origine afghane, ont connu un parcours extrêmement long et difficile avant d'arriver à Paris. Leurs conditions de vie les exposent à tous les dangers liés à la grande précarité, à savoir la maladie, la détresse psychologique ou actuellement l'exposition au froid.

Le refus du gouvernement de prendre en compte la situation de ces exilés est insupportable, alors qu'il s'agit d'une responsabilité essentielle de l'Etat et d'un devoir humanitaire.

La Ville de Paris, qui s'est déjà beaucoup engagée, est prête à participer à la mise en place de nouveaux dispositifs pour venir en aide aux exilés.

Par conséquent, je vous demande d'agir pour mettre à disposition, dans les plus brefs délais, les places d'hébergement supplémentaires dont ont besoin les exilés qui dorment à la rue dans notre arrondissement.

NOM	 	 	
PRÉNOM	 	 	
ADRESSE			
SIGNATURE	 	 	

À retourner dans une enveloppe timbrée à l'adresse suivante :

PETITION POUR LES EXILES DU 10^E

Mairie du 10° arrondissement 72, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS

